



Conseil de l'Union européenne

Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et Services - ORG

Le directeur général

Bruxelles, le 2 juin 2022

Réf.: ORG/121/22

SGS 22 / 02605

M. Klaus-Heiner LEHNE
Président de la Cour des comptes européenne
12, rue Alcide De Gasperi
L-1615 Luxembourg

Par courrier électronique: Eca-DQC-contact@eca.europa.eu

Objet: Réponse aux observations préliminaires sur l'audit intitulé "Les institutions de l'UE et la COVID-19 - une réaction rapide, mais des défis à relever pour tirer le meilleur parti des innovations et de la flexibilité induites par la crise"

Copie: Marek Opiola, membre de la Cour des comptes européenne

Monsieur le Président,

Nous souscrivons à l'évaluation globale de la Cour des comptes selon laquelle le Conseil a fait la preuve de sa résilience face au défi sans précédent de la pandémie de Covid-19. Le secrétariat général du Conseil (SGC) a réagi avec rapidité et souplesse, et a ainsi pu assurer à la fois

- la continuité des activités du Conseil européen et du Conseil des ministres, permettant à ces deux institutions ainsi qu'à leurs présidents de remplir leurs mandats respectifs, et
- la sécurité du personnel du SGC et de l'ensemble des délégués et des invités extérieurs dans nos bâtiments.

Pour ce faire, le SGC a pu s'appuyer sur ses investissements dans la numérisation ainsi que dans la préparation aux crises. La rapidité et la souplesse de sa réaction ont été rendues possibles par l'approche agile et proactive de l'organisation, la flexibilité inhérente aux règles et procédures existantes, qui ont pu être adaptées facilement au gré des besoins, et la célérité avec laquelle les projets de modernisation en cours ont été accélérés, aussi bien dans le domaine des technologies de l'informatique que, plus généralement, dans les nouvelles façons de travailler. La communication avec le personnel, les délégués et les invités extérieurs a été fondamentale pendant cette période difficile, de même que l'interaction, l'échange d'informations et la coordination, si nécessaire, avec les autres institutions de l'UE ainsi qu'avec les autorités nationales.

En ce qui concerne l'évaluation de la Cour des comptes sur le télétravail en dehors du lieu d'affectation, le SGC tient à souligner qu'il considère qu'il s'agit d'une mesure qui est dans l'intérêt du service, sous certaines conditions définies dans la décision du SGC relative au télétravail.

Pour ce qui est des recommandations de l'audit, et sans préjudice des positions que le Conseil pourrait prendre sur le rapport lors de son examen:

Recommandation n° 1: Le secrétariat général du Conseil accepte la recommandation. Le SGC estime que, compte tenu de la nature de ses missions et des caractéristiques des deux institutions qu'il sert, les plans de continuité des activités existants offrent suffisamment d'assurance et de souplesse pour faire face à des crises de natures variées, à court, moyen et long termes. Le SGC considère également que l'interaction, l'échange d'informations et la coordination avec les autres institutions ont très bien fonctionné durant les différentes phases de la pandémie, grâce au recours aux canaux de communication et enceintes existants. Toutefois, les plans de continuité des activités seront actualisés en ce qui concerne les crises de plus longue durée. Le SGC apportera sa contribution à la coordination interinstitutionnelle relative à cette recommandation dans le cadre du Collège des chefs d'administration et d'autres enceintes éventuelles.

Recommandation n° 2: Le secrétariat général du Conseil accepte la recommandation. Les travaux se poursuivront dans le cadre des projets informatiques en cours portant sur la signature électronique, y compris en ce qui concerne les contrats numériques et la signature électronique des documents financiers ainsi que l'utilisation accrue des outils de passation électronique de marchés publics, en tenant compte de la législation nationale en la matière.

Recommandation n° 3: Le secrétariat général du Conseil accepte la recommandation. Certaines des évaluations demandées dans les recommandations ont commencé. L'évaluation des autres volets des nouvelles façons de travailler se fera dans le contexte de l'élaboration de la nouvelle stratégie immobilière du Conseil, de l'évaluation du projet pilote NWOW et des travaux du comité directeur environnement.



William SHAPCOTT
Directeur général